

NEWSLETTER 1^{ER} TRIMESTRE 2018

Les prix droits de l'homme récompensant des avocats :

Prix Ludovic Trarieux 2017

Le prix : <http://www.ludovictrarieux.org/fr-page3.callplt2017.htm>

Chaque année depuis 1984, le Prix International des droits de l'homme Ludovic Trarieux récompense un avocat du monde pour son combat en matière de défense et de promotion des droits de l'homme.

Le 10 novembre 2017, ce prix a été décerné à Mohammed Al Roken, avocat émirati arrêté à Dubaï en 2012 et condamné à 10 de prison pour avoir prétendument créé une organisation ayant pour objectif de renverser le régime.

Il y a 35 ans, ce prix a été attribué à Nelson Mandela.

Hommage spécial au Barreau du Balouchistan

<http://www.ludovictrarieux.org/tributebalochbarassociation.htm>

Le 8 août 2016, Bilal Anwar Kasi, bâtonnier du Baloutchistan, a été sauvagement assassiné de 10 balles dans le corps alors qu'il se rendait au Palais de justice.

Les 300 avocats de son barreau se sont alors immédiatement réunis devant les portes de l'hôpital de Quetta pour lui rendre hommage. Un kamikaze présent dans la foule a fait exploser une bombe au milieu des confrères en deuil, causant la mort de plus de 50 avocats.

Cette attaque terroriste a été revendiquée par les djihadistes du groupe Etat islamique ainsi que par les talibans.

A l'occasion de la remise du prix Ludovic Trarieux 2017, Thierry Bontinck vice-président de l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bruxelles a rendu hommage Barreau du Baloutchistan.

Prix IBA 2017

<https://www.ibanet.org/Article/NewDetail.aspx?ArticleUid=46952C12-9F1C-499E-83A9-D870137B0703>

L'avocat turc Ramazan Demir, fervent défenseur des droits de l'Homme, incarcéré en Turquie entre le 6 avril et le 7 septembre 2016 pour avoir exercé sa profession et défendu ses clients, a reçu l'Human Rights Award 2017 décerné par l'International Bar

Association. La gagnante précédente était Galina Arapova, avocate russe spécialisée en droit des médias et engagée en matière de liberté d'expression et des droits de l'homme.

Prix Nacho de la Mata des droits de l'Homme 2017

03 janvier 2018 – Abogacía Española : Albert Parés: “Se atreven a vulnerar los derechos de los menores no acompañados porque no tienen voz y pocas entidades y personas hacemos que se oigan”

Albert Parés, avocat spécialisé dans les droits de l'Homme, qui a passé des années à défendre, à travers son association Noves Vies, les mineurs étrangers arrivant seuls en Espagne, a reçu du Barreau espagnol le Prix Nacho de la Mata des droits de l'Homme 2017. Le gagnant précédent était José Palazón, militant spécialisé dans la protection des enfants et des mineurs non accompagnés à Melilla.

Turquie

En Turquie, les arrestations de confrères sont toujours plus nombreuses.

Résolution du parlement européen

Le Parlement Européen a adopté le 8 février 2018 une résolution sur la situation actuelle des droits de l'homme en Turquie.

Lien sur la résolution : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2018-0040+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

Suite à la mobilisation intense de nombreux barreaux, organisations d'avocats et organisations de défense des droits de l'homme en faveur des avocats turcs, la situation des avocats a finalement été prise en compte dans cette résolution. Cela n'avait pas été le cas dans les précédents rapports du Parlement qui portaient essentiellement sur la situation des journalistes.

C'est notamment grâce à l'action du CCBE qui a pu avoir une réunion l'année dernière avec le rapporteur du Parlement européen sur la situation en Turquie afin de souligner la nécessité d'inclure la situation des avocats dans les futurs rapports et résolutions du Parlement concernant la situation en Turquie.

Le ministère turc des Affaires étrangères a promptement réagi après l'adoption de la résolution, considérant le texte comme «nul et non avenu».

Vous pouvez consulter le communiqué de presse au lien suivant: http://www.mfa.gov.tr/no_-38_-ap-nin-turkiyede-mevcut-insan-haklari-durumu-baslikli-karari_fr.en.mfa

Affaire CHD

Le Barreau de Paris a envoyé un représentant, membre du conseil de l'ordre, lors de l'audience du 8 février 2018 dans l'affaire dite « CHD » qui était également porteur d'un mandat de l'Observatoire. La mission était entièrement financée par le Barreau de Paris.

Dans cette affaire, les avocats sont poursuivis sur le fondement de la loi antiterroriste. Ils font tous partie d'une association d'avocats, dénommée « Bureau des Avocats Progressistes – CHD ». Ils font tous partie de l'équipe de défense des 46 avocats poursuivis dans le cadre d'un autre procès, dit KCK2.

La prochaine audience dans cette affaire se tiendra le 10 mai 2018.

Conférence organisée le 5 mars 2018 à Berlin par le Deutscher Anwaltverein

Le Barreau allemand (Deutscher Anwaltverein, DAV) organise une conférence sur la Turquie et la CEDH. L'Observatoire est également co-organisateur de cet événement.

L'objectif de cette conférence est de mettre en évidence les pressions exercées par la Cour de Strasbourg et de discuter des questions suivantes :

- La Cour offre-t-elle un recours utile aux citoyens turcs dans les requêtes concernant les événements relatifs à la tentative de coup d'état et la déclaration ultérieure de l'état d'urgence?
- La Cour devrait-elle adopter une approche différente et, dans l'affirmative, quelle devrait être cette approche?

Les questions soulevées lors de cette conférence portent principalement sur l'efficacité de la CEDH en tant que système régional des droits de l'homme garantissant les droits et libertés fondamentaux en Europe.

Lien sur l'annonce de cette conférence :

<https://anwaltverein.de/de/?md-ov-uuid=4eff0f97-0bf7-11e8-b9af-3085a9ee268b>

La Plateforme française des ONG agissant à l'international

L'Observatoire est membre de la toute nouvelle plateforme française des ONG agissant à l'international. Cette plateforme a été officiellement lancée le 26 septembre 2017 au Barreau de Paris.

Cette plateforme est une initiative soutenue par le Ministère Français des affaires étrangères et l'Agence Française du développement. L'objectif de cette Plateforme sera avant tout de créer des liens entre ces structures pour favoriser les synergies, rendre possible d'éventuelles campagnes communes et ouvrir un espace de dialogue autour des

problématiques communes rencontrées par ces ONG. La coordination est assurée par l'organisation Ensemble Contre la Peine de Mort.

Peine de mort

Retour sur la 15^{ème} journée mondiale contre la peine de mort 2017 qui était consacrée à Pauvreté et peine de mort

Le 10 octobre 2017, la Coalition contre la peine de mort qui compte parmi elle de nombreux barreaux ainsi que des organisations abolitionnistes du monde entier ont célébré la 15^{ème} Journée mondiale contre la peine de mort, au cours de laquelle l'attention a été portée sur le côté discriminatoire de la peine de mort qui s'applique bien souvent sur les personnes des milieux les plus défavorisés. Tout en s'opposant de manière absolue à la peine de mort, les abolitionnistes ont insisté sur l'importance de mettre en œuvre sans distinction les mesures de protection existantes concernant l'accès à la justice et les normes relatives au procès équitable soient mises en œuvre et respectées sans distinction.

Une fiche pratique a été diffusée à l'attention des avocats exerçant dans des pays qui appliquent la peine de mort afin de les aider à identifier les éléments auxquels ils doivent être attentifs dans le cadre de la relation avec leur client et quelles sont les ressources qu'ils peuvent mettre en œuvre. Beaucoup de ces ressources sont de l'ordre du système D.

Lien sur la fiche pratique avocats :

http://www.worldcoalition.org/media/resourcecenter/WD2017_LawyersFactsheet_FR_%20v1.0

Dates du Congrès Mondial contre la peine de mort

Le 7^e Congrès mondial contre la peine de mort se tiendra à *Bruxelles* du 27 février au 1^{er} mars 2019

Nos dernières alertes :

Les avocats grecs de plus en plus menacés

L'Observatoire international des avocats en danger (Ci-après OIAD) est particulièrement préoccupé par les violences dont sont victimes les avocats grecs dans le cadre de leur exercice professionnel.

<http://www.avocatparis.org/grece-communique-de-lobservatoire-international-des-avocats-en-danger-oiad>

Chine

L'Observatoire International des Avocats en Danger (ci-après OIAD) exprime sa profonde préoccupation concernant la situation de Gao Zhiseng auprès du Ministre de la Justice chinois et l'Ambassadeur en Espagne. L'avocat a été arrêté le 13 août dernier et mise en garde à vue à Pékin selon l'information donnée par les autorités à l'un des membres de sa famille le 11 novembre 2017. En ce moment il n'y a pas d'autres informations sur les raisons de l'arrestation et les faits qui font l'objet d'enquête. La famille craint qu'il soit accusé de « subversion de l'Etat », ce qui paraît fort probable au vu des cas des autres avocats ayant été arrêtés puis accusés et condamnés pour ce délit.

Lien sur les lettres de l'OIAD :

<https://www.amnistia.org/ve/noticias/2018/01/4618/china-temor-de-nueva-detencion-de-ex-presos-de-conciencia-gao-zhisheng>

L'Observatoire International des Avocats en Danger (ci-après OIAD) exprime sa profonde préoccupation concernant la situation de Ly Yuhan, avocate chinoise âgée de soixante ans, qui après avoir été détenue au secret pendant plus d'un mois, a été officiellement arrêtée pour "avoir provoqué des querelles et des troubles ».

<http://www.avocatparis.org/chine-communique-de-lobservatoire-international-des-avocats-en-danger-oiad>

Ukraine

L'Observatoire international des avocats en danger (ci-après, « OIAD ») est profondément choqué après l'assassinat de l'avocate Ukrainienne Iryna Nozdrowska qui militait pour la défense des droits de l'homme et travaillait sur des dossiers sensibles.

Le corps de cette avocate de 38 ans a été découvert lundi 1^{er} janvier 2018 dans une rivière près de Kiev, alors que la militante était portée disparue depuis plusieurs jours.

<http://www.avocatparis.org/assassinat-de-lavocate-ukrainienne-iryna-nozdrowska>

Qui sommes-nous ?

L'Observatoire international des avocats en danger a été fondé par le Conseil national des barreaux (France), le Barreau de Paris (France), le Consejo General de la Abogacía Española (Espagne), et le Consiglio Nazionale Forense (Italie). Son objectif est de mener une veille permanente de la situation des avocats menacés dans le monde en raison de l'exercice légitime de leur profession et de porter assistance aux avocats dont la vie, la liberté ou l'exercice professionnel sont menacés.

Sont membres actifs de l'OIAD les barreaux suivants :

Barreau de Caen
Barreau des Hauts-de-Seine
Barreau de Metz
Barreau de Montpellier
Barreau de La Rochelle - Rochefort
Barreau de Lyon
Barreau de Rouen
Barreau de Strasbourg
Barreau de Tour
Barreau de Thonon les Bains
Barreau de Rennes
Barreau de Lille

Barreau de Bari
Barreau de Brescia
Barreau de Messina
Barreau de Milan
Barreau de Oristano (Sardaigne).
Barreau de Rome
Barreau de Turin

Barreau de Barcelone
Colegio de Abogados del Seniorio de Bizkaia (Bilbao)
Colegio Legi de l'Advocacia de Lleida
Barreau de Madrid
Colegio de Talavera de la Reina (Toledo)

Barreau de Genève (Suisse)
Barreau de Dyarbakir (Turquie)